

ELECTRICITE DE FRANCE

GAZ DE FRANCE

LES DIRECTEURS GENERAUX

N. 81-39	
DIRECTION DU PERSONNEL	
Manuel Pratique : 655	
29 octobre 1981	Diffusion Générale

Objet : **REVERSION DE LA PENSION DE  
L'AGENT FEMININ DECEDE (Droit du veuf et des ex-époux)**

Le **plafonnement** au coefficient hiérarchique 345 institué par la circulaire N.74-67, Par. 2 pour la liquidation de la pension de réversion des **veufs et ex-époux d'agents féminins décédés est supprimé** à compter du **1er octobre 1981**.

Toutes les autres dispositions de cette circulaire et de la circulaire N. 80-3 (Par. 4 et 5) qui la modifie, demeurent inchangées.

Le Directeur Général  
d'ELECTRICITE DE FRANCE

Ch. CHEVRIER

Le Directeur Général  
du GAZ DE FRANCE

P. DELAPORTE